

Page: 1/6

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)
    - · Code du produit: 63240
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **SECTION 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger Néant
- · Mention d'avertissement Néant
- · Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/ nationale/internationale.

- · 2.3 Autres dangers
  - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
    - · PBT: Non applicable.
    - · vPvB: Non applicable.

### **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
  - · Description: Mélange avec des additifs dangereux.

(suite page 2)



Page: 2/6

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 14.08.2015 Date d'impression: 17.08.2015 Numéro de version 1

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:

CAS: 26628-22-8 EINECS: 247-852-1 Azide de Sodium

0,1-2,5%

Acute Tox. 2, H300 Numéro index: 011-004-00-7 Aquatic Chronic 1, H410

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# **SECTION 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
  - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
  - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
  - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Movens d'extinction
  - · Moyens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

# **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.



Page: 3/6

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 2)

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

### 26628-22-8 Azide de Sodium

VL Valeur momentanée: 0,3 mg/m³ Valeur à long terme: 0,1 mg/m³

D, M;

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
  - · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
  - · Protection des mains: Gants de protection
  - · Protection des yeux: Lunettes de protection

# **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
  - · Indications générales
    - · Aspect:

· Forme: Poudre · Couleur: Planc

Odeur: Spécifique au produit

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état

· Point de fusion: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non déterminé.

• Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 4)



Page: 4/6

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 3)

· Densité: Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Soluble

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité
- · 10.2 Stabilité chimique
  - · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

# **SECTION 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - · Toxicité aiguë
    - · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

#### 26628-22-8 Azide de Sodium

Oral LD50 27 mg/kg (rat)
Dermique LD50 20 mg/kg (lapin)

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

# **SECTION 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Effets écotoxiques:
    - · Remarque: Nocif pour les poissons.
  - · Autres indications écologiques:
    - · Indications générales:

Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · PBT: Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.

(suite page 5)



Page: 5/6

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.08.2015 Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 4)

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

- · Emballages non nettoyés:
  - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

	ansport
14.1 No ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et a recueil IBC	<b>u</b> Non applicable.
	:: Pas de produit dangereux d'après les

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - · Directive 2012/18/UE
    - · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.



Page: 6/6

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Numéro de version 1 Révision: 14.08.2015 Date d'impression: 17.08.2015

Nom du produit: BRUCELLA CONTROL SERUM, Lyoph. (q.s. ad 1 mL)

(suite de la page 5)

### **SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

# · Phrases importantes

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

#### · Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

**BELGIUM** 

Bio-Rad S.A / N.V. Winninglaan 3

BE - 9140 TEMSE

Phone: +32-3-710-53-00 Fax: +32-3-710-53-01

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Acute Tox. 2: Acute toxicity, Hazard Category 2

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3